



Foire aux questions

Parlons Santé Québec : une démarche de recherche-action

Mai 2026

Qui est visé?

- Tous les employés et employées ainsi que les gestionnaires au sein de l'établissement sont invités à répondre à la collecte d'information.

Quels sont les objectifs de cette démarche de recherche-action?

- Cette démarche vise à renforcer l'engagement du personnel et à soutenir le développement d'un environnement de travail sain et sécuritaire en suivant l'évolution de son expérience. Elle a pour objectifs :
 - de documenter et de présenter un portrait fiable et représentatif de l'expérience employé des différents groupes et de son évolution;
 - de produire des tableaux de bord anonymisés ainsi que des recommandations pour appuyer les directions et les gestionnaires;
 - d'identifier des leviers concrets d'amélioration à partir de l'expérience de tous;
 - de générer un effet durable sur l'ensemble du réseau;
 - de contribuer à l'avancement des connaissances scientifiques et de nourrir d'éventuelles publications professionnelles ou scientifiques.
- Cette démarche remplace le questionnaire du MSSS visant à mesurer la satisfaction envers l'établissement en tant qu'employeur.

Quelle est la durée du projet?

- Le projet de recherche-action a une durée de 3 ans, soit de 2026 à 2029. Toutefois, les données seront conservées par les chercheurs pour une durée de 10 ans, après la fin du projet, afin de poursuivre les travaux.

Pourquoi le questionnaire demande-t-il le matricule d'employé?

- Le matricule d'employé permet de jumeler les réponses aux différents questionnaires de la démarche dans le temps et permet la création des tableaux de bord ciblés. Il permet également le jumelage des réponses avec certains renseignements administratifs.

À quelle fréquence le questionnaire sera-t-il transmis?

- Les questionnaires diagnostiques seront transmis au minimum deux fois par année.
- Les questionnaires éclairs seront transmis à une fréquence plus élevée, jusqu'à deux fois par mois.

Est-ce un questionnaire anonyme?

- Seuls quatre (4) membres de l'équipe de recherche auront accès aux données complètes. Dans les résultats communiqués, que ce soit sous forme de tableaux de bord, de rapports, ou dans des articles scientifiques, il ne sera pas possible d'identifier des répondants.
- Des données brutes seront transmises à Santé Québec et au MSSS de manière dépersonnalisée, afin qu'il ne soit pas possible d'identifier des répondants directement ou indirectement.

Est-ce que ce questionnaire collecte des renseignements personnels?

- Les questionnaires ne collectent pas directement de renseignements personnels. Toutefois, afin de soutenir l'analyse des résultats, vos réponses seront jumelées à certains renseignements administratifs, soit : le matricule, l'unité administrative, le genre, la tranche d'âge, l'appellation d'emploi, les trois premiers caractères du code postal, la date d'embauche, la tranche salariale, le courriel institutionnel, les données d'absences, les heures de travail et les heures supplémentaires).
- Ce procédé permet au questionnaire de se concentrer sur les questions liées à votre expérience, à vos observations et à votre vécu au travail. Le jumelage des réponses et de ces renseignements est effectué exclusivement par l'équipe de recherche.

Est-il obligatoire de répondre au questionnaire?

- La participation est volontaire et facultative.

Si je n'ai pas d'adresse courriel professionnelle ou si je ne reçois pas le courriel d'invitation, puis-je quand même répondre?

- Oui. Le questionnaire est transmis à l'adresse courriel professionnelle. Si vous n'avez pas d'adresse courriel professionnelle, que vous ne la consultez pas ou que vous n'avez pas reçu le courriel contenant le questionnaire, d'autres modalités sont prévues pour accéder au questionnaire. Demandez à votre gestionnaire le code QR du questionnaire. Celui-ci devrait également être affiché à différents endroits dans votre établissement.
- Si vous êtes employée ou employé de Santé Québec et avez un matricule d'employé, vous pouvez répondre à ce sondage.

Combien de temps le questionnaire restera-t-il ouvert?

- Cela dépend du taux de réponse et du nombre de relances nécessaires, mais nous estimons qu'il restera ouvert entre 4 et 6 semaines environ.

Quels sont les bénéfices à y participer?

- Votre participation contribue à l'avancement des connaissances scientifiques en gestion.
- À titre personnel, participer vous permet de partager votre expérience, de faire entendre votre voix et de contribuer à orienter des actions concrètes dans votre milieu.

Comment seront transmis les tableaux de bord?

- Les tableaux de bord seront remis au siège social de Santé Québec, qui les transmettra aux PDG des établissements. La diffusion aux gestionnaires se fera à l'interne dans chaque établissement.
- Les tableaux de bord seront accompagnés de constats clés, de facteurs de succès significatifs, de zones de défis et de leurs effets concrets, de prédictions

d'avancement des indicateurs de résultat et de prédictions de leviers clés pour chacun des résultats ciblés.

- Des présentations des résultats nationaux aux PDG seront prévues.

Comment les équipes travailleront-elles avec les tableaux de bord?

- Les tableaux de bord seront accompagnés de recommandations.
- Des outils permettront aux établissements et aux gestionnaires de bien comprendre les indicateurs présentés dans les tableaux de bord de manière à pouvoir les utiliser à leur plein potentiel.